

DU CÔTÉ DE L'ENFANT

Dans le cadre d'un rôle professionnel qui dicte le niveau de contact avec l'enfant et la responsabilité à son égard, les professionnel-le-s peuvent contribuer au développement de la résilience de l'enfant en agissant sur les facteurs de protection. Notamment en travaillant directement avec les enfants pour leur permettre de :

- **maintenir des rituels familiaux positifs**, comme participer aux repas en famille.
- **se soustraire au comportement perturbateur du parent problématique**, comme aller dans sa chambre ou un espace calme lorsque le parent est en crise.
- **se détacher des éléments perturbateurs de la vie familiale**, comme ne pas se mêler des conflits entre adultes et prendre du temps pour soi (dessin, lecture, jeux).
- **s'engager auprès de personnes stabilisantes en dehors de la famille**, comme passer du temps avec un grand-parent ou un-e voisin-e de confiance.
- **trouver des « confident-e-s » en dehors de la famille**, comme parler de ses préoccupations à un-e ami-e ou un adulte de confiance.
- **s'engager dans des activités stabilisantes dans le cadre de l'école, d'un club de sport ou d'une association, pour développer un sentiment d'identité et d'estime de soi.**
- **désirer s'en sortir et être fier-ère d'y parvenir en identifiant les petites réussites**, comme aider un-e ami-e ou terminer un devoir, et en listant ses forces et talents.